

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°61 - 21 mai 2024

A LA UNE



Matinées d'actu RH : il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

Au programme : l'actu RH du moment (projet de loi Guérini, réforme des secrétaires généraux de mairie...), bilan de la promotion interne, focus sur les ASA et le mentorat, point d'étape PSC...

[En savoir +](#)



DGS, SG : vos risques psychosociaux, si on en parlait ?

Nous vous proposons le 20 juin prochain une journée rien que pour vous afin d'échanger sur les spécificités de vos missions d'encadrement et les risques psychosociaux associés.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Consultez notre veille RH sur Scoop-it

[Consulter Scoop-it](#)

Conditions d'exercice des fonctions et durée du travail

Réévaluation du plafond annuel du "forfait télétravail" au titre de l'année 2024 dans la fonction publique

Dans cette note, la Direction générale des collectivités territoriales (DGCL) apporte des précisions sur la réévaluation du plafond annuel du "forfait télétravail" au titre de l'année 2024, dans la fonction publique, en raison de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. Elle rappelle que l'arrêté du 3 avril 2024 relatif au montant plafond du "forfait télétravail" pour l'année 2024 porte de 253,44 à 282,24 euros le montant annuel maximum de ce forfait. Cette augmentation correspond ainsi à 10 jours télétravaillés indemnisés supplémentaires, soit un nombre

total de 98 jours dans l'année. Cette réévaluation n'est applicable qu'au titre de l'année 2024. Il appartient désormais aux collectivités et à leurs établissements qui le souhaitent de modifier leurs délibérations afin de réévaluer, au titre de l'année 2024, le plafond du "forfait télétravail" dans la limite de 282,24 euros.

[Consulter le texte](#)

Organisation de la FPT

Champ de compétence du référent déontologue des élus

M. Jean-François Longeot attire l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur le champ de compétence du référent déontologue des élus instauré par l'article 218 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et son décret d'application n° 2022-1520 du 6 décembre 2022.

La réponse ministérielle indique que s'agissant du champ de compétence du référent déontologue, le guide de la DGCL indique que la mission de conseil qui lui a été confiée par la loi vise à sensibiliser les élus et contribue à prévenir les risques déontologiques auxquels ils s'exposent ou exposent leur collectivité. Par ailleurs, l'objectif poursuivi par la loi du 21 février 2022 consistait, en effet, à mettre en place un dispositif chargé de guider les élus, ce qui exclut que le référent soit saisi de problématique qui ne concernerait ni l'élu personnellement, ni sa collectivité. Il relève de la responsabilité individuelle de chaque élu de ne pas utiliser ce dispositif à des fins politiques et à tout référent de veiller à prévenir de tels détournements.

[Consulter la réponse ministérielle](#)

LE CDG ET VOUS



CNRACL Pep's : retour progressif à la normale du fonctionnement des services de la thématique Droits à la pension CNRACL

Le correctif de l'incident a été livré le 30 avril 2024 permettant un retour à la normale pour les demandes émises depuis le 30 avril.

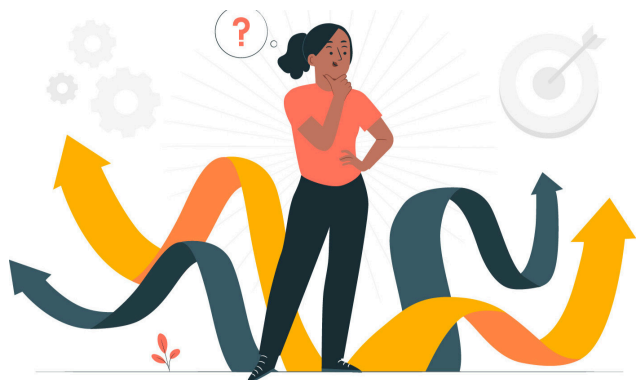
[En savoir +](#)



Rénovation énergétique : participez au webinaire organisé par le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF)

Rendez-vous le 28 mai à 13h pour échanger sur les aides et mesures pour encourager les propriétaires occupants ou bailleurs à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

[En savoir +](#)



Atelier de l'évolution professionnelle : Se préparer à l'entretien de recrutement - prochain atelier le Mercredi 5 juin à Brest

Vous ou l'un de vos agents a le souhait d'entamer une réflexion sur son évolution professionnelle ? Ayez le réflexe des ateliers de l'évolution professionnelle !

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

LE CDG recrute

- [Technicien prévention des risques professionnels \(F/H\)](#)

Retrouvez toutes les offres d'emploi à pourvoir au CDG 29 [ici](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les offres d'apprentissage [ici](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](#)

Le service intérim recrute

- Gardien de déchetterie (F/H) – Secteur de Quimper
- Infirmier (F/H) – Secteur de Châteaulin
- Agent d'entretien des locaux (F/H) – Secteur de Quimper
- Agent d'exploitation de la voirie (F/H) – Secteur de Quimper
- Responsable ALSH (F/H) – Secteur du Centre Finistère
- Maître-nageur (F/H) – Secteur Presqu'île de Crozon
- Cuisinier (F/H) – Secteur Quimper
- Agent en charge du paiement des marchés publics (H/F) – Secteur Presqu'île de Crozon
- Chargé d'urbanisme (F/H) – secteur Morlaix
- Administrateur « Système et réseaux » – Secteur Quimper Ouest

Postulez à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

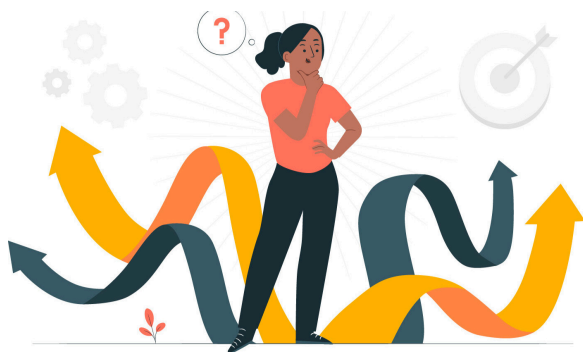
[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)



Atelier de l'évolution professionnelle : se préparer à l'entretien de recrutement

Mercredi 05 juin 2024

En visio

Le thème de l'atelier : se préparer à l'entretien de recrutement

[En savoir +](#)



Webinaire sur l'Égalité professionnelle

Judi 06 juin 2024

En visio

Le CDG29 vous propose un webinaire sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Bd du Finistère - 29000 Quimper
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désinscrire](#)
